



**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des propriétaires
du lundi 4 mai 2015 à 20h00
à la salle communale de Malleray**

Président : M. René Leuenberger
Secrétaire : Mme Nathalie Griggio Weibel

M. René Leuenberger, président, salue cordialement les personnes présentes à cette 18^{ème} assemblée ordinaire des propriétaires. Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée. Il est donc accepté comme suit :

Ordre du jour

1. Salutations
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 28 avril 2014
4. Démissions
5. Nominations
6. Finances / approbation des comptes 2014
7. Rapport du président et du directeur technique
8. Divers et imprévus

1. SALUTATIONS

Monsieur René Leuenberger ouvre la séance en constatant que celle-ci a été régulièrement convoquée par publication dans la Feuille officielle du Jura bernois no 15 du mercredi 15 avril 2015 et dans la Feuille officielle d'avis du district de Moutier no 14 du 15 avril 2015, par courrier aux propriétaires fonciers (dans le courant de la semaine 16) ainsi que conformément à l'article 9 des statuts adoptés lors de l'assemblée constitutive du syndicat du 10 décembre 1997. Le procès-verbal du 28 avril 2014 ainsi que les comptes 2014 ont été mis à disposition dans les communes du périmètre AF ainsi que sur internet.

Il salue particulièrement la commission d'estimation, le comité, M. Maxime Chappuis de l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne, la direction technique et la direction des travaux.

Sont excusés : M. Claude Friedli de l'OPC, M. Richard Garraux, M. Stéphane Lauper, Mme Carine Jeanbourquin, M. Aimé Gigon, Mme Denise Locher, Mme Mariette Niederhauser (pour le JDJ), les CFF, M. Paolo Annoni, Mme Karin Habegger de l'Office des immeubles et des constructions du canton de Berne ainsi que Mme Aude Dessauges du Service des améliorations structurelles et de la production à Berne.

Les membres du comité suivants sont présents : MM. André Röthenbühler, Fabrice Garraux, Bernard Mornod, Charles-André Beuchat, Maxime Chappuis, Eric Charpié et René Leuenberger.

2. NOMINATION D'UN SCRUTATEUR

M. Laurent Bandelier est nommé scrutateur.

3. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 28 AVRIL 2014

Comme convenu lors de l'assemblée des propriétaires du 16 avril 2000, il est renoncé à donner lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. Les propriétaires ont été informés sur la convocation de la possibilité de le consulter auprès des communes de Bévillard, Loveresse, Malleray et Pontenet ainsi que sur internet www.malleray.ch/SAFICV.
L'assemblée accepte à l'unanimité le procès-verbal du 28 avril 2014

4. DÉMISSIONS

Mme Séverine Barbagallo, représentante de la commune de Malleray, a démissionné comme membre du comité. Elle est remerciée pour son engagement.

M. Francis Blanchard, représentant de la bourgeoisie de Malleray, a démissionné comme membre du comité. Il était actif au comité depuis le début du remaniement en 1998. Il est remercié pour le travail effectué.

M. Aimé Gigon, représentant de la commune de Loveresse, a démissionné comme membre du comité. Il était actif au comité depuis 10 ans. Il est remercié pour son engagement.

L'assemblée accepte à l'unanimité ces démissions.

5. NOMINATIONS

M. Fabrice Garraux est proposé comme membre du comité par la bourgeoisie de Malleray.

M. André Röthenbühler est proposé comme membre du comité par la commune de Valbirse.

M. Pierre-Yves Némitz est proposé comme membre du comité par la commune de Loveresse.

L'assemblée accepte à l'unanimité ces nominations.

6. FINANCES / APPROBATION DES COMPTES 2014

M. Charles-André Beuchat présente et commente en détail les comptes avec le rétroprojecteur. Chaque ayant-droit au vote dispose d'un exemplaire sur papier (voir annexe).

Au niveau du compte de fonctionnement (voir annexe), les charges se montent ainsi : rémunérations des estimateurs CHF 4'167.50, rémunérations du comité CHF 7'980.70, salaires CHF 12'500.00, assurances sociales CHF 1'060.20, frais d'administration CHF 1'115.65, frais de construction CHF 285'053.30, frais de déplacement CHF 160.20, honoraires ingénieurs CHF 86'929.15, impôts (taxe immobilière) CHF 10.75, frais de banques et taxes CCP CHF 180.14 et l'attribution au fond d'entretien CHF 10'000.00. Les revenus sont répartis comme suit : intérêts actifs CHF 2'703.50, vente de terrains CHF 55'836.00,

loyers et fermages CHF 1'486.00, contributions des propriétaires CHF 110'985.10, subventions CHF 101'500.00. Le solde pour balance se monte à CHF 136'146.99 contre CHF 830'365.10 en 2013. Pour les comptes du bilan, prière de se référer à l'annexe jointe.

M. Charles-André Beuchat donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes, M. Louis Marc Buri et Mme Nicole Bangarter du 10 avril 2015 et ils proposent de les accepter et de lui en donner décharge.

L'assemblée accepte à l'unanimité les comptes tels que présentés et en décharge le caissier.

7. RAPPORTS

A) DU PRÉSIDENT

M. René Leuenberger informe des multiples tâches qu'effectuent de notre syndicat à savoir : soutien et encadrement des autorités communales, obtention de subventions cantonales et fédérales d'environ 2/3 des coûts, diminution du nombre de parcelles, réseau de chemins rationnels adaptés aux besoins d'une agriculture moderne, une desserte optimisée par la suppression du trafic agricole sur le réseau routier, création de chemins d'accès de ferme, construction de canalisations de récupération d'eaux pluviales, mesures compensatoires pour le respect de l'environnement sur l'ensemble du périmètre remanié. Il ajoute que ce n'est pas par goût du risque que la plupart des propriétaires se sont engagés dans cette nouvelle option, mais plutôt pour faire face au déficit d'une rationalisation imposée et inévitable. Le bilan est positif. La population profite également par l'usage quotidien, des chemins mis à leur disposition pour des balades dans la nature en y découvrant un paysage vu sous un autre angle. A ce jour, c'est-à-dire après 18 ans, le remaniement vit sa dernière ligne droite. L'ensemble des chemins seront réalisés d'ici la fin de l'année 2016, en fonction toutefois de l'avancement des travaux de la N16.

Depuis la dernière assemblée, notre syndicat s'est réuni à la fréquence suivante depuis la dernière assemblée des propriétaires du 28 avril 2014 : 7x en séances de bureau, 4x en séances de comité, 17x en séances de chantier, 1x en séance de réception avec les services cantonaux pour constater les travaux des chemins de la 3^{ème} étape de Pontenet, Loveresse, Malleray et Bévillard, 1x en séance avec la commission d'estimation et 1x en séance avec la commune de Loveresse.

Au niveau de l'administration et des finances, notre syndicat a notamment planifier des séances de bureau et de comité et recherché les placements les plus élevés dans les banques. **M. René Leuenberger** informe que les entreprises mandatées effectuent un bon travail et ils en sont remerciés. En guise de conclusion, notre président remercie toutes les instances qui travaillent avec le syndicat, le directeur technique des travaux, M. Jean-Daniel Wälti, le bureau PAN, Mme Aude Dessauges du Service cantonal des améliorations structurelles et de la production pour l'ensemble de ses activités dans sa tâche d'autorité de surveillance, la commission d'estimation, par son président, M. Jean-Daniel Wirz et le comité pour son engagement. Enfin, les propriétaires sont remerciés pour leur compréhension car ils sont majoritaires à reconnaître le travail qui se fait à tous les niveaux.

B) DU DIRECTEUR TECHNIQUE

M. Jean-Daniel Wälti indique que depuis la dernière assemblée générale du 28 avril 2014, les principaux travaux exécutés par la direction technique (DT), en plus de la gestion générale du syndicat avec le Comité, ont été:

I. Généralités

- Dossier nomenclature provisoire
- Troisième étape de construction des ouvrages
- Mesures de compensation écologique - plantation des haies 3^{ème} étape
- Les travaux de coordination avec le projet de la N16

II. Dossier de la nomenclature provisoire

Pour la partie de Valbirse qui concerne le territoire de l'ancienne commune de Malleray, le dossier de nomenclature provisoire a été envoyé le 7 juillet 2014 à l'OIG pour préavis.

III. Troisième étape de construction des ouvrages

Les travaux réalisables en dehors du périmètre d'influence des travaux de la N16 sont quasiment terminés.

L'état des travaux actuel est le suivant, sur 71 chemins prévus dans cette étape :

- 55 chemins sont réalisés
- 3 chemins sont partiellement terminés
- 7 chemins ne seront pas réalisés (pas nécessaires en fonction de l'exploitation agricole)
- 6 chemins restent à construire (en attente travaux N16)

Il faut ajouter également la réalisation de 4 zones de réfection de drainages et la remise à ciel ouvert d'un tronçon de ruisseau.

Le bilan financier de l'état actuel des travaux est le suivant :

- Selon soumission - CHF 3'743'165.50
- Selon travaux facturés et en cours CHF 4'220'222.50
- Dépassement - CHF 477'057.00 / 12.7 % (travaux de base, environ CHF 144'000.00 / 3.8 %, travaux supplémentaires : environ CHF 290'000.00 / 7.8 % et renchérissement : environ CHF 43'000.00 / 1.1 %.

IV. Compensations écologiques

Avec l'avancement de la construction des ouvrages, il a été possible d'effectuer une deuxième étape de plantation des haies dans le cadre des mesures de compensations écologiques. Reste encore quelques plantations qui sont liées aux travaux de la N16 ou celles qui n'ont pas été exécutées dans les étapes 1 à 3 par rapport aux cultures en cours.

V. Coordination N16

Les travaux de construction de la N16 sont en pleine exécution sur le périmètre du syndicat et la coordination avec ces derniers prend toute son importance et fait l'objet de contacts suivis principalement aux jonctions d'ouvrages mixtes AF/N16, par exemple les chemins AF aboutissant sur les pistes de chantier N16 ou en continuité de celles-ci.

VI. Suite des travaux

La suite des travaux de la DT, qui tendent vers la fin, peut se résumer ainsi:

- Suivi de la fin de la troisième étape de construction des ouvrages
- Mise en œuvre finale des mesures compensatoires
- Travaux de la nouvelle mensuration avec l'abornement des parcelles
- Travaux finaux

VII. Rappel et précision

M. Jean-Daniel Wälti rappelle que le règlement d'entretien, qui a été déposé publiquement le 8 avril 2020 doit être respecté, notamment pour ce qui touche au respect des distances par rapport aux chemins et au fait que les chemins doivent rester propre. Il rappelle également que les principes de la nouvelle répartition ont été déposés du 8 octobre 2007 au 6 novembre 2007. Les prescriptions par rapport aux haies sont à respecter également. Il précise le tout par un schéma.

VIII. Conclusions

Pour conclure, M. Jean-Daniel Wälti remercie Monsieur le Président et tous les membres du comité ainsi que M. J.-D. Wirz, président et tous les membres de la commission d'estimation pour l'excellente collaboration et la parfaite coordination des travaux. Ses remerciements vont également à M. Albert Bassin du bureau Le Foyard pour sa collaboration en matière de suivi environnemental ainsi qu'à Mme Aude Dessauges du Service cantonal des améliorations structurelles et de la production pour l'ensemble de ses activités dans sa tâche d'autorité de surveillance.

8. DIVERS ET IMPREVUS

M. Hennet, représentant d'Espace Real Estat, demande quand se terminera le remaniement. M. Jean-Daniel Wälti répond qu'il faut compter encore environ 3 ans. La Confédération a même avancé l'année 2020 pour le décompte final. Toutefois, la vente de terrains est déjà autorisée depuis leurs inscriptions définitives au Registre foncier.

Le président clôt cette 18^{ème} assemblée, remercie les personnes présentes et leur souhaite une bonne rentrée.

L'assemblée close à 20h40

La secrétaire

Le Président :

N. Griggio Weibel

R. Leuenberger